PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **F071253608**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	20/10/2026	26204164

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

20/10/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S035F335**

(9) RAISON SOCIALE :
ANALYSE AUTO BILAN LA MEZIERE

(3) COORDONNÉES :
5 RUE DU BOSC
ZONE ARTISANALE BEAUCE
35520 LA MEZIERE
02.99.13.13.65

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 035T1267

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DM-232-CY (F)	28-11-2014	22-02-2007

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C5

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7RCRHRH76802119	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
MCT5502M6880	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

244507

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances critiques

1.1.15.b.3. CÂBLE DE FREINS, TIMONERIE : Usure ou corrosion fortement avancée : performances de freinage réduites (AVD)
1.1.16.c.3. CYLINDRES OU ÉTRIERS DE FREINS : Défaut du cylindre ou de l'étrier ou actionneur mal monté compromettant la sécurité : performances de freinage réduites (AVD)
5.1.3.b.3. ROULEMENTS DE ROUES : Roulement de roue trop serré, bloqué : risque de surchauffe ; risque de destruction (AVD)
5.3.4.a.3. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive : risque de détachement ; stabilité directionnelle perturbée (AVD)

Défaillances majeures

0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle
1.1.15.b.2. CÂBLE DE FREINS, TIMONERIE : Usure ou corrosion fortement avancée (AVG)
4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (D)
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G)
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté (ARG,ARD)
5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu (AVD)
6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact (AR,AV)
6.1.7.g.2. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière manquant ou fêlé (AVG)
6.2.13.b.2. AUTRES OUVRANTS : Détérioration susceptible de provoquer des blessures (AR)
6.2.3.d.2. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière détériorée susceptible de provoquer des blessures (ARG)
8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route (AV)

Défaillances mineures

2.1.3.g.1. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Capuchon antipoussière endommagé ou détérioré (AV)
3.1.1.a.1. CHAMP DE VISION : Obstruction dans le champ de vision du conducteur affectant la vue frontale ou latérale, hors de la zone de balayage des essuie-glaces du pare-brise (AV)
3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (AV)
4.3.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse (AR)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G)
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (ARD,AVG)

<< Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal >>

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

MESURES	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Ripage (-8 à + 8 m/km)		+6.4m/km				
Dissymétrie suspension (<=30%)	3%				5%	

Opacité des fumées (0.51m-¹) C5: 1.77 C6: 1.82 C7: 1.52 Moyenne: 1.71
Feux croisement (-2.5% à -0.5%) G:+0.6% D:%
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1.0%) G:-4.0% D:-1.6%

DM-232-CY

CT 20/10/2026

N° d'agrément : S035F335
N° de série : VF7RCRHRH76802119

S035F335
26204164
XXXXX

DUPLICATA

PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **F071253609**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	20/10/2026	26204164

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

20/10/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S035F335**

(9) RAISON SOCIALE :
ANALYSE AUTO BILAN LA MEZIERE

(3) COORDONNÉES :
5 RUE DU BOSC
ZONE ARTISANALE BEAUCE
35520 LA MEZIERE
02.99.13.13.65

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 035T1267

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DM-232-CY (F)	28-11-2014	22-02-2007

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C5

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7RCRHRH76802119	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
MCT5502M6880	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

244507

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (ARG,ARD)
6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau (AV)
6.1.8.a.1. SUPPORT DE MOTEUR : Anomalie de fixation
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (ARD,ARG)
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés (AV)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (AR)
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (ARD,ARG)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé (s) concernant le dispositif antipollution : P1351

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 14/08/2020:197256 Kms / 08/10/2020:198759 Kms / 21/10/2022:213927 Kms / 12/12/2022:214786 Kms / 28/06/2025:235507 Kms /

<< Attention, ce procès-verbal contient 2 pages>>

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

N° d'agrément : XXXXXXXX
N° de série : XXXXXXXXXXXXXXXX

S035F335
26204164
XXXXX

PUBLICATA